

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Plan québécois des infrastructures 2024-2034

Construction d'une nouvelle école primaire dans le comté de Beauharnois

Salaberry-de-Valleyfield, le 21 août 2024. — Des élèves et du personnel scolaire du comté pourront bientôt bénéficier de nouveaux milieux scolaires modernes et stimulants. Le député de Beauharnois, M. Claude Reid, au nom du ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, a fait l'annonce aujourd'hui de la construction d'une nouvelle école primaire de 17 classes à Salaberry-de-Valleyfield. La future école comptera 1 classe de maternelle 4 ans, 2 classes de maternelle 5 ans, 2 classes par niveau (de la 1^{ère} année à la 6^e année) et 2 classes en adaptation scolaire. Cette nouvelle école sera construite sur le terrain de l'école Frédéric-Girard, à Salaberry-de-Valleyfield.

À l'échelle nationale, les investissements annoncés pour la mise à niveau des infrastructures scolaires au Plan québécois des infrastructures 2024-2034 se chiffrent à 1,9 milliard de dollars pour l'année scolaire 2024-2025. Ces sommes seront principalement consacrées à l'amélioration du parc immobilier existant, que ce soit par l'agrandissement ou la rénovation d'écoles, mais aussi à la construction de nouvelles écoles et d'un centre de formation des adultes.

Citations :

« Voilà une excellente nouvelle pour les jeunes de la région et pour tout le personnel scolaire des environs. Je suis fier que mon gouvernement place l'éducation au centre de ses priorités. Nos infrastructures scolaires sont non seulement le reflet de la qualité de notre système d'éducation, mais elles sont également un signe de la vitalité de nos communautés locales. Voilà pourquoi nous devons en prendre soin et nous donner les moyens d'en faire des endroits accueillants pour les jeunes d'ici et d'ailleurs. »

Claude Reid, député de Beauharnois

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les équipes du Centre de Service Scolaire de la Vallée-des-Tisserands ont accueilli cette grande annonce qui répond à l'essor démographique de notre région. Grâce à cette nouvelle construction, notre communauté scolaire aura la chance d'explorer et de se développer dans un environnement éducatif original et dans des espaces stimulants qui suivent les tendances des écoles nouvelles génération. Un avenir magnifique continue de se dessiner pour nos artisans, notre jeunesse et notre milieu professionnel. Nous en sommes bien reconnaissants. »

Suzie Vranderick, Directrice Générale du Centre de Service Scolaire de la Vallée-des-Tisserands

« Nos enfants passent beaucoup de temps à l'école. On a le devoir de leur fournir un environnement agréable, qui les aide et leur donne le goût d'apprendre et de persévérer. En investissant pour créer, agrandir ou rénover des écoles et les rendre plus lumineuses et adaptées aux besoins d'aujourd'hui, notre gouvernement envoie un signal clair : l'éducation est notre priorité. Je suis très fier de l'annonce d'aujourd'hui, car chaque nouveau projet est un pas de plus vers la persévérance et la réussite scolaires de nos élèves. »

Bernard Drainville, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

Faits saillants :

- Les investissements prévus pour la construction, l'agrandissement, la rénovation et la mise à niveau des infrastructures scolaires sont inscrits au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2024-2034.
- Tous les travaux d'agrandissement, de construction et de remplacement d'écoles réalisés par les organismes scolaires adhèrent à la nouvelle vision gouvernementale pour une [nouvelle génération d'écoles](#).
- La mesure *Ajout d'espace* vise les projets de construction, d'agrandissement et de transformation d'écoles ainsi que l'acquisition de bâtiments ou de locaux modulaires par les organismes scolaires. Au total, cela représente des investissements de plus de 548 millions de dollars partout au Québec.
- Les mesures *Maintien des bâtiments*, *Résorption du déficit de maintien* et *Travaux prioritaires en maintien d'actifs contribuant à assurer la santé et la sécurité des personnes ou l'intégrité du bâtiment ou du service* visent à maintenir ou à rétablir l'état des bâtiments scolaires. Partout au Québec, près de 1,4 milliard de dollars sont accordés pour garantir la sécurité des écoles et les moderniser au bénéfice des élèves et du personnel.

• **Liens connexes :**

- Pour plus de détails sur la nouvelle génération d'écoles : <http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=40870>
- Pour plus de détails sur le Plan québécois des infrastructures : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/publications/>

Pour en savoir plus sur les activités du ministère de l'Éducation, suivez-le sur les médias sociaux :



<https://www.facebook.com/quebeceducation>



<https://twitter.com/EducationQC>



<https://www.linkedin.com/company/339645>



<https://www.youtube.com/channel/UCgcPCv5VQhsAY3vNNoh6Zrw>



https://www.instagram.com/education_qc/

- 30 -

Sources :

Sylvain Leblanc

Conseiller politique
Bureau de circonscription de Beauharnois
450-544-7264

Martin Thériault

Attaché de presse
Bureau de circonscription de Beauharnois
450-377-3131

Luc Langevin
Secrétariat général CSSVT
450-225-2788 poste 6314

Marie-Ève Fillion

Conseillère aux communications
Cabinet du ministre de l'Éducation
Marie-eve.fillion@education.gouv.qc.ca

Pour renseignements :

Responsable des relations de presse
Ministère de l'Éducation
Ministère de l'Enseignement supérieur
relationsmedias@education.gouv.qc.ca